

Programme des formations 2016

Thématiques et objectifs :

- ❖ **Maîtriser l'avenir de votre forêt – l'aménagement forestier, un guide pour la gestion durable :** comprendre que l'application de l'aménagement forestier permet de tendre vers l'optimum de gestion.
- ❖ **Le propriétaire forestier au cœur d'une filière économique – Mieux vendre le bois de la forêt communale :** faire le lien entre la sylviculture, l'exploitation des coupes, la commercialisation des produits bois et le développement des territoires ruraux.
- ❖ **Les travaux en forêt :** travaux et exploitation sont les deux principaux actes de la gestion forestière. L'investissement dans les jeunes peuplements prépare les récoltes à venir.

Format - six heures en deux temps :

- ❖ la matinée en salle pour présenter le rôle des élus et les choix politiques sur la forêt
- ❖ l'après-midi sur le terrain, avec les agents de l'ONF, pour illustrer le thème par des exemples en forêt

Public :

- ❖ Elus (maires, adjoints, conseillers municipaux, membres de la commission forêt),
- ❖ Personnels administratifs et techniques des communes,
- ❖ Agents de l'ONF

Coût : grâce au soutien financier de l'Europe, ces formations sont dispensées gratuitement. Votre association départementale vous demande seulement une participation pour le déjeuner.

Inscription : toutes les communes recevront par courriel une invitation et un programme environ un mois avant chaque formation. L'inscription sera enregistrée après réception du bulletin de participation.

Calendrier :

Date	Thème	Lieu
Vendredi 18 mars	Maîtriser l'avenir de votre forêt – l'aménagement forestier, un guide pour la gestion durable	Publy
Mercredi 15 juin	Le propriétaire forestier au cœur d'une filière économique – Mieux vendre le bois de la forêt communale	Secteur Lons (visite constructions Roch à Macornay)
Vendredi 24 juin		Secteur Valempoulières (visite SIBC à Saint-Germain-en-Montagne)
Mardi 4 octobre	Les travaux en forêt	Morbier
Vendredi 7 octobre		Gendrey



Ces formations sont mises en œuvre avec l'appui financier du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit) et du Ministère de l'agriculture